

S. ignolé

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Gérald DARMANIN

Ministre de l'Action et des Comptes Publics

Ministère de l'Économie

139, rue de Bercy

75 012 PARIS

Nos réf : FB/FL 236 - 05 - 2020

Aubenas, le 27 mai 2020

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous solliciter au sujet de la situation des indépendants et commerçants dans le contexte de reprises progressive et incertaine de l'activité à l'issue du confinement.

Le 4 mai dernier, vous avez annoncé une annulation des charges sociales des entreprises de moins de dix salariés qui ont été contraintes de fermer pendant la période de confinement.

Je tiens à saluer cette mesure qui est un véritable bol d'air frais pour les indépendants et commerçants qui sont actuellement extrêmement fragilisés par la crise. C'est un premier pas essentiel, dont les modalités restent encore à définir : pour être pleinement efficace, il faut que le périmètre des charges incluses soit le plus large possible.

La reprise de l'activité économique sera en effet lente et en dépit du dé-confinement, la situation sanitaire reste préoccupante et les perspectives de reprise réelle incertaines.

Par ailleurs, si les entreprises ayant fait l'objet de fermetures sont certes parmi les plus durement touchées, c'est toute notre économie qui est profondément affectée : combien de TPE, si elles n'étaient pas administrativement fermées, ont perdu du jour au lendemain tous leurs débouchés économiques ?

Dès lors, il convient d'une part que les dispositifs d'aide indispensables mis en place perdurent le plus longtemps possible et que l'annulation des charges soit prolongée jusqu'à la véritable reprise, qui aura vraisemblablement lieu au mois de septembre.

D'autre part, il serait souhaitable que le Gouvernement envisage d'étendre l'annulation des charges aux TPE n'ayant pas fait l'objet d'une obligation de fermeture mais qui ont vu leur chiffre d'affaires significativement diminuer. Cette mesure permettrait ainsi de leur donner des perspectives, et des raisons d'espérer, en des temps malheureusement bien sombres pour les indépendants et commerçants.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces suggestions, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

